



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Observations De L'Academie Française Sur Les Remarques De M. De Vaugelas

Académie Française

La Haye, 1705

415 Rem. Chaire, chaise ou chaize.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52553](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52553)

Advocat, advocasser, il ne se prononce point.

OBSERVATION.

ON ne prononce point le *d*, dans *adjudication*, non plus que dans *adjuger*, *admodier* & *admodiation*, quoy qu'il se doive escrire dans tous ces mots.

CCCCXV. REMARQUE.

Chaire, chaise ou chaize.

L'Un & l'autre est bon, mais il ne s'en faut pas servir indifferemment; car on dit *la chaire de saint Pierre*, *la chaire du Predicateur*, *chaire de droit*, & non pas *chaise*. Au lieu que l'on dit *une chaise*, non pas *une chaire*, pour s'asseoir au sermon, ou ailleurs, ou pour se faire porter par la ville. *Des chaises de paille*, *aller en chaise*, *venir en chaise*, *porteurs de chaises*, *louer des chaises*.

OBSERVATION.

On n'a rien trouvé à dire sur cette Remarque.

CCCCXVI.